

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023
Entreprises



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

CÔTES D'ARMOR

ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables aux professionnels, agriculteurs, entreprises et associations.

« Inflation », « pénurie », « crise énergétique » ... ce ne sont pas seulement les mots qui rythment notre quotidien, ce sont aussi des éléments qui peuvent impacter directement le résultat des entreprises. Parfois durement.

En tant qu'établissement coopératif, mutualiste et 1^{ère} banque des Côtes d'Armor, il est de notre responsabilité d'agir. Notre priorité va au soutien de tous nos clients : nos 1300 collaborateurs sont mobilisés pour vous proposer des solutions d'accompagnement de trésorerie adaptées à vos besoins spécifiques (ouvertures de crédit, solutions d'affacturage...). Nous développons des services et des démarches pour sécuriser votre activité (assurances, paiements...), accélérer vos transitions (énergétiques, digitales, RSE...) et votre développement (international, croissance externe...).

En 2023, la hausse de nos tarifs sera ainsi contenue et nous poursuivons, comme en 2022, le gel de certains tarifs tels que le plafonnement des commissions d'intervention.

Plus que jamais, votre satisfaction demeure essentielle. Malgré le contexte économique actuel, nous restons confiants dans l'avenir de notre territoire costarmoricain et dans notre modèle de banque de proximité, humaine et digitale. Nous continuons ainsi à investir, avec notre projet d'entreprise « Cœur d'Armor », en développant l'emploi dans notre département, tant en nombre de salariés qu'en expertise de nos réseaux spécialisés, pour encore mieux vous servir.

Soyez assurés que les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor se mobilisent pour faire vivre notre raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».

Nous vous remercions pour votre confiance.



Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

	<u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u>	5
	<u>Banque à distance</u>	5
	<u>Moyens et opérations de paiement et d'encaissement</u>	6
	<u>Irrégularités et incidents</u>	9
	<u>Financement des entreprises</u>	10
	<u>Épargne, titres et placements financiers</u>	12
	<u>Opérations à l'international</u>	13
	<u>Résoudre un litige</u>	15
	<u>Contacts et services utiles</u>	15



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit

Relevés de comptes

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Relevé "papier" autre périodicité	1,40 €/relevé

Gestion du compte

Tenue de compte	26 €/mois
Frais de tenue de compte pour les SCI	2,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	Plafond 30 €/an
Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier	
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	
• % du montant de l'opération	0,06 %
• Avec un minimum de	7 €/mois
Commission du plus fort découvert (% sur cumul par trimestre du plus fort découvert de chaque mois)	0,07 %
Fusion de compte entreprise	50 €/trim.
Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	
• CA annuel client < 30M€	180 € / SIREN
• CA annuel client > 30M€	230 € / SIREN

Services en agence

Recherches simples ou de documents de moins d'un an	12,92 €/document
Recherches complexes ou de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	145 €
Frais pour renseignements commerciaux	17,80 €
Frais de location de coffre-fort (selon catégorie)	À partir de 79,16 €/an



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽³⁾

Accès Professionnels (Crédit Agricole En Ligne PRO RIB TITRES)	
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.	8,80 €/mois

(1) Services bancaires de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Tarifs hors coût de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

Téléphones

Filtre pour consultation des comptes

02 96 69 22 22

Prix d'un appel local
vers un poste fixe*

* Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL/GPRS/

Nous consulter

Paiement en plusieurs fois

Up2Pay E-transactions : paiements cartes sécurisés par Internet

- ACCESS

- abonnement
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)

17,70 €/mois
0,15 €

- PREMIUM

- abonnement
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)

20,70 €/mois
0,15 €

- Commission sur flux

Nous consulter

Services d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (client - banque)

- Abonnement EDIWEB
- Abonnement EBICS

11,50 €/mois
11,50 €/mois

Transmettre et Recevoir des fichiers (client - banque - client)

- Abonnement EDIWEB par téléchargement
- Abonnement EBICS
- Abonnement EBICS Transport et Signature

13,50 €/mois
24 €/mois
49,90 €/mois

Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS (Forfait mensuel)

Nous consulter

Certificat électronique

Signature Performance

57,20 €/3 ans



Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard Business Société	56 €/an	56 €/an
MasterCard Business Executive Société	146 €/an	146 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro**, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁴⁾

- Frais fixes
- Frais variables

0,20 €/opération
+ 2,30 %

Autre paiement par carte (hors frais de change éventuels)⁽⁵⁾
+ frais proportionnels au montant du paiement

0,20 €/opération
+ 2,30 %

** Ou en devise équivalente : devises suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html>

(5) Opération de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces en euro** au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

1 €/retrait à partir du 3^{eme} retrait mensuel

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁴⁾

- Frais fixes
- Frais proportionnels au montant du retrait

3,50 €/retrait + 2,40 %

Autres retraits d'espèces (hors frais de change éventuel)⁽⁵⁾
+ frais proportionnels au montant du retrait

3,50 €/retrait + 2,40 %

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en recommandé avec AR

Coût d'un envoi postal

Envoi de la carte en pli simple

Gratuit

Commande de carte en urgence

18,80 €

Renvoi du code confidentiel de la carte (par courrier ou SMS)

10,70 €

Frais de refabrication de la carte perdue, volée ou abîmée

Gratuit

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

Gratuit

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Gratuit

Virement SEPA (Single Euro Payment Area)⁽⁶⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

◆ Réception d'un virement SEPA

Virement SEPA ou virement instantané SEPA

Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Virement instantané par Internet (CAEL)

0,90 €

Modification d'un virement permanent

Gratuit

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	4,10 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	9,30 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Virement Spécifique Orienté Trésorerie

- Par papier
- Télétransmis

11,10 €

4,85 €

(6) Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie ;
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'Association Européenne de Libre échange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse
- Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, Le Vatican et Andorre
- Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

Virement listes		
• Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit	
• Par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit	
• Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS		
- avec confirmation par fax	10,40 €/fichier	
- avec signature électronique	Gratuit	
• Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €	

Rappel des virements frauduleux à la demande du client	
• Virement inférieur à 20 €	Montant du virement
• Virement supérieur à 20 €	20 €

Prélèvements SEPA / TIP

Nouvelle demande : Identifiant Créditeur SEPA (ICS)	70 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Prélèvement débit SDD B to B	
• Mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement	8,65 €
• Par opération	0,35 €
Prélèvement SDD par remise	
• Avec confirmation par fax	10,40 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
• Par opération télétransmise par Web EDI, EBICS	0,29 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD interne	0,29 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD externe	0,29 €
• Par opération B2B (interne)	0,35 €
• Par opération B2B (externe)	0,35 €

Chèques

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	2 €
• En recommandé avec accusé de réception	Coût d'un envoi postal
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,30 €
Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	14,50 €

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Prise en charge de liste papier	5,50 €
Par opération sous forme papier	10,50 €
Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
• Avec confirmation par fax	10,40 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
Par opération télétransmise	0,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,95 €
Remise d'effet sous forme papier	5,50 €
Remise d'effet à l'encaissement via Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Escompte - intérêts minimums	4,95 €
Commission forfaitaire pour effet à l'escompte < 800 €	10,90 €
Acceptation de l'effet à l'escompte par le tiré	16,95 €
Recherche sur effet à l'escompte	13,10 €

Dates de valeur⁽⁷⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Émission d'un virement (<i>tout virement dont la date d'exécution est prévue un jour non ouvrable, sera exécuté le jour ouvrable suivant</i>)	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J+1
Prélèvement au crédit (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	E
Paiement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement - E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant) - R = date de règlement interbancaire.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,70 €
Plafond journalier (maxi 3 opérations/jour)	26,10 €
Plafond mensuel (maxi 30 opérations/mois)	261 €

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	14,58 €/an
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	78,70 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor Public	10 %
• Maximum	78,70 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁸⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €

(7) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(8) Les montants comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non-paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France.

Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	30 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €

Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
---	------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
--	---------



Financement des entreprises

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Crédits de trésorerie et crédits à moyen terme

Frais d'étude et de montage de dossier pour les prêts de trésorerie et à moyen terme	
--	--

• % du montant emprunté	1 %
• Avec un minimum de	600 €

Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
---	-----

Billet financier hors plafond	
-------------------------------	--

• Forfait	150 €
-----------	-------

Réexamen annuel Lignes de Trésorerie	
--------------------------------------	--

• Forfait annuel si automatisation	60 €/ligne
• Frais de renouvellement : % montant	0,5 %
• Montant minimum	500 €

Frais d'étude Énergies renouvelables	Nous consulter
--------------------------------------	----------------

Frais de co-financement en sus des frais de dossiers indiqués ci-dessus	800 €
---	-------

Cessions de créances professionnelles

Remise de bordereau Daily	10,40 €
---------------------------	---------

Frais par ligne de créance papier	3,80 €
-----------------------------------	--------

Commission forfaitaire pour créance < 800 €	11,10 €
---	---------

Minimum d'intérêts	4,90 €
--------------------	--------

Echéancier mensuel des créances	12,40 €
---------------------------------	---------

Notification	
--------------	--

• Sans acceptation	16,80 €
• Avec acceptation	20,40 €

Traitements sur effet (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,80 €
--	---------

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)

Modification ne nécessitant pas d'avenant au contrat	33 €
--	------

Modification nécessitant un avenant au contrat	
--	--

• Modification simple par ligne de prêt : durée, pause non contractuelle, ...	166 €/prêt
- Plafond	3 lignes de prêts

• Modification complexe par ligne de prêt : changement d'emprunteur, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion...	261 €/prêt
---	------------

outre les frais de garanties indiqués ci-dessous dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	
- Plafond	3 lignes de prêts

Autres opérations liées aux crédits	
-------------------------------------	--

Attestation diverse liée au prêt (y compris réédition)	12,15 €
--	---------

Information annuelle aux cautionnés	Gratuit
-------------------------------------	---------

Réédition du tableau d'amortissement	7,66 €
--------------------------------------	--------

Demande de décompte de remboursement de prêt	24,50 €
--	---------

Aide au bilan	57,80 €
---------------	---------

Garanties

◆ Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Montants par garantie, hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	155 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de comptes titres financiers (actions)	200 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	49 €
Forfait de formalisation de cession de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	29 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne	Au réel
• Avec un minimum de	465 €

◆ Engagements par signature

Garanties financières accordées par la banque

Caution Bancaire et Garantie à Première demande	
• Commission annuelle (% du montant de la caution)	2 %
• Caution bancaire à tirage unique	
- frais de dossier	1 % de la caution/an
avec un minimum de	500 €
- frais de tirage de l'acte	22,55 €
• Caution bancaire à tirages multiples	
- frais de dossier	1 % de la caution/an
avec un minimum de	500 €
- frais de tirage par acte	22,55 €
Autres opérations sur garantie financière	
• Réédition d'un engagement de la garantie financière	38,80 €
• Dénonciation de la garantie financière	52,60 €
• Mainlevée caution bancaire	21,50 €/acte
Solution e-cautions	
• Frais mise à disposition du service	150 €
• Abonnement mensuel au portail	Gratuit
• Rédaction d'actes spécifiques	100 €
• Frais émission d'actes	10 €/acte
• Frais de mainlevée d'actes	10 €/acte

◆ Modification d'une garantie sur prêt en cours ou soldé

Renouvellement

• Renouvellement de garantie, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	57,20 €
Mainlevée totale ou partielle / radiation de garanties	
• Gage sur véhicule	46,80 €
• Hypothèque effectuée par un tiers, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	90,50 €
• Mainlevée de nantissement sous seing privé - Warrant - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne, sur prêts en cours ou soldés (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)	192,40 €

Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque

154 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

Mandat de gestion automatisée de l'épargne⁽⁹⁾

- Compte Géré Mandat Entreprise
- Commission sur plus values

556 €/an
5 %

Cash Management

- Mise en place

Nous consulter

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽¹⁰⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial

Gratuit

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre
- Avec un minimum de

0,54 %
7,20 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral

96 €
Gratuit

Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux

- Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre
- Ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre

0,99 €
0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 76 12 10

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre
- Frais fixes
- Avec un minimum de
- Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral

1,10 %
5,10 €
15,50 €
13,30 €/ligne

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽¹⁰⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères

(hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre
- Avec un minimum de

0,54 %
54,50 €

◆ Droits de garde sur les comptes titres

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

Frais fixes par compte titres détenu	27,08 €/an
Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPC et Obligations	
• % sur encours global	0,10 %
• Frais fixe par ligne	1,67 €
Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés, Parts Sociales	8,50 €
Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.	
• % sur encours global	0,21 %
• Par ligne	3,33 €
Plafond total droits de garde	279,16 €/an
Droits de garde pour les clients titulaires d'un contrat InvestStore Intégral	
• Exonération des frais sur les actions Crédit Agricole et hors Crédit Agricole	Gratuit
Frais par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit

(9) Mandat de gestion automatisé de trésorerie.

(10) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Epargne salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO
Inter-entreprises

Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés

[Nous consulter](#)



Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,60 €/mois
---------------------------	-------------

Application d'une commission de change sur toute opération
d'achat-vente de devises au comptant ou à terme

- Minimum 0,05 %
- 8,50 €

Paiement vers l'étranger

Virement/transfert en devises toutes destinations et euros hors zone

SEPA (hors commission de change)

- Opération jusqu'à 250 € 10,75 €
- Opération de plus de 250 € saisie par l'agence 24,95 €
- Opération de plus de 250 € saisie par le client (Télétransmis) 19,40 €
- Avis d'opération 4,10 €

Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère
(hors commission de change)

- Frais de dossier 24,70 €
- Commission de règlement par chèque 0,10 %
- avec un minimum de 27,10 €
- Encaissement sur base photocopies, impayé, demande de sort 43,95 €

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger

(hors commission de change)

- Frais de dossier 24,70 €
- Commission de règlement par effet 0,10 %
- avec un minimum de 27,10 €
- Acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort 43,95 €

Paiement en provenance de l'étranger

Réception virement en euros venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC **Gratuit**

Réception virement en devises toutes origines et en euros hors zone

SEPA (hors commission de change)

- Opération jusqu'à 250 € 10,75 €
- Opération de plus de 250 € 17,50 €
- Avis d'opération 4,10 €

Frais complémentaires sur rapatriement

- Préavis fax-email 1,10 €
- Frais de retour de fonds (hors commission de change) 34,50 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin"

(hors commission de change)

- Commission d'encaissement par chèque 0,10 %
- Minimum 20,80 €

Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement"

(hors commission de change)

- Frais de dossier 27,90 €
- Commission d'encaissement par chèque 0,10 %
- Minimum 45,10 €

Présentation d'effet à destination de l'étranger

(hors commission de change)

- Frais de dossier 24,70 €
- Commission d'encaissement par effet 0,10 %
- avec un minimum de 27,10 €
- Prorogation, impayé, réclamation, demande de sort 43,95 €

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

Frais de dossier	26,75 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	66,70 €
• Avec un maximum de	456 €
• Acceptation, prorogation et impayé	43,95 €

Crédits documentaires

Hors commission de change et frais annexes

Consultez le détail de nos conditions tarifaires applicables aux opérations internationales sur notre site Internet.

Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By

Consultez le détail de nos conditions tarifaires applicables aux opérations internationales sur notre site Internet.

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	8,80 €
Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change) : mise en place, prorogation, levée anticipée ou tirage	86,50 €
Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)	
• Mise en place	86,50 €
• Utilisation	43,25 €

Abonnement

CA E-BANKING	Gratuit
CA@CHANGE EN LIGNE	Gratuit



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur de votre agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Satisfaction Client :** en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, par courrier postal à La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9 ou par email à reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr



Contacts et services utiles

- ◆ **Pour faire opposition depuis la France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :**

> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé)

- ◆ **Des services pour répondre à vos besoins professionnels**

AVEM⁽¹¹⁾

www.avem-groupe.com

Assistance des solutions de paiement Monétique : 0825 95 48 19 (0,15 €/mn)
Assistance échange informatique de données : 09 69 32 06 33 (numéro cristal)
(prix d'un appel local)

NEXECUR PROTECTION⁽¹²⁾

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

MON CERTIFICAT

flux@ca-cotesdarmor.fr

Solution de sécurisation des échanges

(11) AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

(12) NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS.

- ◆ **Des experts au service des entreprises :**

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.

Pour engager un projet stratégique :

EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES



Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.

Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :

EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVÉE



Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.

Pour développer votre activité à l'international :

EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON



Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.

- ◆ **Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès**

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

Notes

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi

📞 par téléphone: 02 96 01 30 87 (appel non surtaxé)
✉️ 24h/24 par email : ent.edi@ca-cotesdarmor.fr



Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.
Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CAA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS PARIS.

Réf. PBCM015_CGB2023_ENTR22_V4



Avec Ecofolia
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"